



CONTRAT D'ABONNEMENT


NOM

PRENOM

NE(E) LE

ADRESSE

CP VILLE



@



PIECES A FOURNIR

PHOTO D'IDENTITÉ ;
COPIE PIÈCE D'IDENTITÉ ;
JUSTIFICATIF DE DOMICILE PRINCIPAL
CERTIFICAT DE SCOLARITÉ OU CARTE ÉTUDIANT EN COURS DE VALIDITÉ.

RESERVE AUX +18 ANS

FORMULE ET TARIF

ETUDIANT 27,90 €¹ / MOIS – VALABLE 30 JOURS À PARTIR DE LA DATE D'ACHAT

CETTE FORMULE COMPREND L'ACCÈS ILLIMITÉ² À L'ESPACE PISCINE, FITNESS ET WELLNESS.

LES FRAIS D'ADHÉSION (OFFERTS), LA MENSUALITÉ (30 JOURS) ET LE BRACELET D'ACCÈS 5 € SONT PAYABLES LE JOUR DE L'INSCRIPTION AU COMPTANT, PAR CARTE BANCAIRE OU EN ESPÈCES.

PORTE-MONNAIE ELECTRONIQUE

ACTIVATION PORTE-MONNAIE ÉLECTRONIQUE OUI

NON

CHARGEMENT À PARTIR DE 10 €.

La visite médicale de non contre-indication à la pratique du sport est fortement recommandée.

JE CERTIFIE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS DONNÉS CI-DESSUS.

FAIT À

DATE :

SIGNATURE :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 OBJET DU CONTRAT

APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES PRESTATIONS PROPOSÉES, DES HORAIRES D'OUVERTURES DE L'ÉTABLISSEMENT, DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AINSI QUE DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS APPLICABLES AUX DIFFÉRENTS ESPACES, L'ABONNÉ DÉCLARE SOUSCRIRE UN CONTRAT D'ABONNEMENT NOMINATIF ET INCESSIBLE AVEC AQUASUD LUI PERMETTANT D'UTILISER ET DE BÉNÉFICIER DES PRESTATIONS PROPOSÉES PAR L'ÉQUIPEMENT SELON LA FORMULE CHOISIE ET SELON LE PRIX INDIQUÉ AU RECTO.

2 CONDITIONS D'ACCÈS

LE PRÉSENT CONTRAT EST CONCLU APRÈS QUE L'ABONNÉ AIT REÇU LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR AQUASUD ET APRÈS QU'IL AIT COMPLÉTÉ ET SIGNÉ LE DOSSIER COMPLET D'ABONNEMENT. L'ABONNÉ DEVRA ÊTRE OBLIGATOIREMENT MAJEUR POUR POUVOIR SOUSCRIRE À CET ABONNEMENT. IL DEVRA EN OUTRE FOURNIR LES DOCUMENTS MENTIONNÉS AU SEIN DU FORMULAIRE D'ABONNEMENT ET AVOIR RÉGLÉ LE MOIS EN COURS.

LE RENOUELEMENT DE CE PRÉSENT CONTRAT SE FERA MENSUELLEMENT AVEC PAIEMENT DE LA MENSUALITÉ AINSI QUE DE LA PRÉSENTATION OBLIGATOIRE DE LA CARTE ÉTUDIANT OU JUSTIFICATIF DE SCOLARITÉ VALABLE.

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE, LA FICHE D'INSCRIPTION ET LES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS¹ SPÉCIFIQUES AUX ACTIVITÉS CHOISIES, CONSTITUENT LE SEUL CADRE DES RELATIONS JURIDIQUES ENTRE L'ABONNÉ ET AQUASUD.

DANS LES MEILLEURS DÉLAIS, APRÈS LA SOUSCRIPTION DU CONTRAT D'ABONNEMENT ET SON PAIEMENT, AQUASUD FOURNIT UN BRACELET À L'ABONNÉ LUI PERMETTANT L'ACCÈS. **CE BRACELET EST INCESSIBLE, INTRANSMISSIBLE ET STRICTEMENT PERSONNEL.** L'ABONNÉ, MUNI DE SON BRACELET EST AUTORISÉ À PÉNÉTRER DANS LES LOCAUX DE L'ÉTABLISSEMENT, À EN UTILISER LES INSTALLATIONS ET LE MATÉRIEL, DANS LE CADRE DES HORAIRES D'OUVERTURE AFFICHÉS SUR LE SITE ET EN FONCTION DE LA FORMULE D'ABONNEMENT RETENUE. L'ACCÈS EST AUTOMATIQUEMENT REFUSÉ APRÈS LES 30 JOURS SANS RENOUELEMENT DE LA MENSUALITÉ À LA CAISSE PRINCIPAL. LE BRACELET SE RÉACTIVERA À CHAQUE PAIEMENT MENSUEL.

UNE FERMETURE TECHNIQUE OCCASIONNANT LA FERMETURE DE L'ENSEMBLE DE L'ÉTABLISSEMENT AURA LIEU CHAQUE ANNÉE SANS DROIT À UN REMBOURSEMENT. S'AGISSANT D'UN ÉQUIPEMENT PUBLIC, UNE PARTIE OU LA TOTALITÉ DES INSTALLATIONS POURRA ÊTRE TEMPORAIREMENT INACCESSIBLE NOTAMMENT EN CAS DE MANIFESTATIONS SPÉCIFIQUES TELLES QUE DES COMPÉTITIONS. LES ABONNÉS SERONT INFORMÉS DE CES FERMETURES À L'AVANCE.

3 DURÉE ET PRIX

L'ABONNEMENT EST CONCLU POUR UNE DURÉE D'UN MOIS RENOUELABLE PAR PAIEMENT DIRECTE EN CAISSE DE LA MENSUALITÉ. (UN PASSAGE PAR MOIS À L'ACCUEIL EST OBLIGATOIRE POUR PAIEMENT ET PRÉSENTATION DE LA SITUATION SCOLAIRE. L'ABONNEMENT PREND EFFET À COMPTER DE L'INSCRIPTION ET DU PAIEMENT DU MOIS EN COURS. **L'ABONNÉ N'AYANT PAS RENOUELÉ LE PAIEMENT DE LA MENSUALITÉ PENDANT 6 MOIS CONSÉCUTIVE VERRA SON CONTRAT ANNULÉ PUIS ARCHIVÉ.**

LE PAIEMENT DE L'ABONNEMENT SE FAIT SELON LE TARIF EN VIGUEUR AFFICHÉ À L'ACCUEIL DE L'ÉQUIPEMENT AU JOUR DE LA SOUSCRIPTION.

LES TARIFS SONT FIXÉS PAR LE PROPRIÉTAIRE DE L'ÉQUIPEMENT. DE CE FAIT, ILS SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS MOYENNANT UN PRÉAVIS DE 60 JOURS. TOUTE INTERRUPTION DU RÈGLEMENT DU PRIX DE L'ABONNEMENT NON JUSTIFIÉE PAR L'UN DES MOTIFS ÉVOQUÉS AU PRÉSENT CONTRAT AUTORISERA AQUASUD À ENTAMER TOUTE PROCÉDURE DE RECOURS.

L'ABONNEMENT EST MATÉRIALISÉ PAR UN BRACELET. **CE BRACELET EST INCESSIBLE, INTRANSMISSIBLE ET STRICTEMENT PERSONNEL. SI UN NON-RESPECT DE CE POINT VENAIT À ÊTRE CONSTATÉ, AQUASUD SE RÉSERVE LE DROIT DE SUSPENDRE L'ABONNEMENT DE MANIÈRE DÉFINITIVE.** EN CAS DE PERTE OU DE VOL DU BRACELET, L'ATTRIBUTION D'UN NOUVEAU SE FERA CONTRE PAIEMENT D'UN MONTANT DE 5 €

4 MODALITÉS DE PAIEMENT

LE PAIEMENT DE L'ABONNEMENT SE FERA TOUTS LES 30 JOURS À LA CAISSE PRINCIPAL PAR CARTE BANCAIRE OU EN ESPÈCES.

5 SUSPENSION

L'ABONNEMENT NE POURRA ÊTRE SUSPENDU NI REMBOURSE SOUS AUCUNE RAISON JUSTIFIABLE (MÉDICAL, SCOLAIRE OU PÉRIODE D'ABSENCE).

6 ASSURANCES

AQUASUD EST ASSURÉ POUR LES DOMMAGES ENGAGEANT SA RESPONSABILITÉ CIVILE, CELLE DE SON PERSONNEL ET DE SON ENCADREMENT. SA RESPONSABILITÉ NE POURRA ÊTRE RECHERCHÉ EN CAS D'ACCIDENT RÉSULTANT DE L'INOBSSERVATION DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ TELLES QUE STIPULÉES DANS LES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DES DIFFÉRENTS ESPACES, OU DE L'UTILISATION INAPPROPRIÉ DES INSTALLATIONS ET DU MATÉRIEL. LES VESTIAIRES D'AQUASUD NE FONT PAS L'OBJET DE SURVEILLANCE; L'ABONNÉ NE PEUT Y LAISSER SES AFFAIRES PERSONNELLES EN DEHORS DES CASIERS FERMANT À CLEF ET PRÉVUS À CET EFFET

7 RÉSILIATION

RÉSILIATION À L'INITIATIVE DE L'ABONNÉ

AU-DELÀ D'UNE PÉRIODE DE 6 MOIS DE NON-PAIEMENT DE LA MENSUALITÉ, AQUASUD SE RÉSERVE LE DROIT DE CONSIDÉRER L'ABONNEMENT COMME RÉSILIÉ. IL SERA AINSI ARCHIVÉ ET NE POURRA ÊTRE RÉACTIVÉ.

UNE NOUVELLE SOUSCRIPTION SERA NÉCESSAIRE POUR LA CRÉATION D'UN NOUVEAU FICHIER ABONNÉ.

RÉSILIATION À L'INITIATIVE D'AQUASUD

L'ABONNEMENT POURRA ÊTRE RÉSILIÉ DE PLEIN DROIT PAR AQUASUD APRÈS L'ENVOI D'UN COURRIER RECOMMANDÉ AVEC AR EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DE L'UNE DES QUELCONQUES ÉCHÉANCES CONTRACTUELLES.

L'ABONNEMENT POURRA ÊTRE RÉSILIÉ DE PLEIN DROIT PAR AQUASUD IMMÉDIATEMENT APRÈS CONSTAT PAR DEUX MEMBRES DU PERSONNEL D'AQUASUD OU PAR UN MEMBRE DU PERSONNEL D'AQUASUD ET DEUX ABONNÉS POUR LES MOTIFS SUIVANTS :

- EN CAS DE NON-RESPECT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT;
- EN CAS D'ATTITUDE AGRESSIVE, VIOLENTE OU CONTRAIRE AUX BONNES MŒURS;
- EN CAS DE PRÊT À TOUTE AUTRE PERSONNE DE SON BRACELET.

CETTE RÉSILIATION SERA CONFIRMÉE PAR L'ENVOI D'UN COURRIER RECOMMANDÉ AVEC AR. TOUTE RÉSILIATION À L'INITIATIVE D'AQUASUD ENTRAÎNERA L'INTERDICTION D'ACCÈS À L'ABONNÉ. L'ABONNÉ DEVRA ALORS RESTITUER SA CARTE D'ABONNEMENT.

L'ABONNEMENT POURRA ÉGALEMENT ÊTRE RÉSILIÉ DE PLEIN DROIT PAR AQUASUD :

- LORSQUE LE JUSTIFICATIF DE SCOLARITÉ OU LA CARTE ÉTUDIANT PRÉSENTÉ NE SOIENT PLUS VALABLES;
- EN CAS DE FERMETURE DE L'ÉQUIPEMENT POUR CAUSE DE TRAVAUX RENDANT IMPOSSIBLE LA POURSUITE DU CONTRAT D'ABONNEMENT;
- EN CAS DE FORCE MAJEURE.

DANS CES DEUX DERNIERS CAS, L'ABONNÉ SE VERRA REMBOURSER SON ABONNEMENT AU PRORATA TEMPORIS.

AQUASUD POURRA ÉGALEMENT RÉSILIER LE CONTRAT MOYENNANT UN PRÉAVIS DE 30 JOURS FIN DE MOIS ENVOYÉ PAR LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AR.

8 RECOMMANDATIONS SANTE – RÈGLES DE SÉCURITÉ ET D'HYGIÈNE

AQUASUD ATTIRE L'ATTENTION DES USAGERS SUR LE FAIT QUE LES **ACTIVITÉS ET SERVICES PROPOSÉS PEUVENT COMPORTER DES RISQUES** NOTAMMENT, LE FITNESS, LE SAUNA ET LE BAIN DE VAPEUR. CEUX-CI SONT DONC FORMELLEMENT DÉCONSEILLÉS À TOUTE PERSONNE EN MAUVAISE SANTÉ OU PRÉSENTANT DES TROUBLES D'ORDRE MÉDICAUX SUSCEPTIBLES DE S'AGGRAVER DU FAIT DE LEUR PRATIQUE (NOTAMMENT PROBLÈMES CARDIAQUES, RESPIRATOIRES, OSSEUX). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive. L'ABONNÉ REMET, LORS DE LA CRÉATION DE SON ABONNEMENT, LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX, QU'IL A CERTIFIÉ SUR L'HONNEUR. AQUASUD SE RÉSERVE LE DROIT DE PRENDRE OU D'IMPOSER TOUTE MESURE QUI SERAIT NÉCESSAIRE POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DE SES ABONNÉS ET LES CONDITIONS D'HYGIÈNE NOTAMMENT :

- TENUE DE BAIN CORRECTE : MAILLOT OU BIKINI POUR LES DAMES, MAILLOT OU BOXER DE BAIN POUR LES MESSIEURS (**BERMUDAS ET SHORTS DE BAIN INTERDITS**);
- TENUE DE SPORT CORRECTE (SHORT, T-SHIRT ET CHAUSSURES DE SPORT D'INTÉRIEUR PROPRES) EXIGÉE EN SALLE DE FITNESS;
- UTILISATION D'UNE SERVIETTE SUR L'ENSEMBLE DES APPAREILS DE MUSCULATION, TAPIS ET AUTRES BANCS;
- UTILISATION D'UNE SERVIETTE SUR L'ENSEMBLE DES BANCS DES SAUNAS, HAMMAM ET SALLE DE REPOS.

IL EST PORTÉ À LA CONNAISSANCE DE L'ABONNÉ QUE L'UTILISATION DES SAUNAS, BAIN DE VAPEUR, BAIN FROID ET JACUZZI SE FAIT SANS MAILLOT DE BAIN. DANS TOUTS LES AUTRES ESPACES DE LA PARTIE WELLNESS IL EST PRIÉ DE PORTER UN PEIGNOIR OU DE VOUS ENVELOPPER DANS UNE GRANDE SERVIETTE.

TOUT ABONNÉ NE RESPECTANT PAS UNE OU PLUSIEURS DE CES MESURES, SE VERRA REFUSER L'ACCÈS AUX INSTALLATIONS.

9 PORTE MONNAIE ÉLECTRONIQUE

VOTRE PORTE-MONNAIE VAUT L'ARGENT LIQUIDE. VEUILLEZ LE CONSERVER PRÉCIEUSEMENT. UN REMPLACEMENT SERA EFFECTUÉ EN CAS DE PERTE OU DE VOL. LE MONTANT DE CHARGEMENT EST À PARTIR DE 10 €. **LE PORTE-MONNAIE ÉLECTRONIQUE EST VALABLE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE L'ABONNEMENT, À PARTIR DE LA DATE DE CHARGEMENT ET EST UTILISABLE EN UNE OU PLUSIEURS FOIS ET NE PEUT FAIRE L'OBJET NI D'UN CHANGE, NI D'UN REMBOURSEMENT, NI D'UN RENDU MONNAIE EN CAS D'UN NON RENOUELEMENT DES MENSUALITÉS.**

¹ ILS SONT LIBREMENT CONSULTABLES À L'ENTRÉE DE L'ÉQUIPEMENT

FAIT À

DATE :

SIGNATURE :